

Epreuve n° 2 Révision légale et contractuelle des comptes

Identification du candidat (prénom, nom) :

	Description des compétences (objectifs à atteindre)								Observations (à compléter par l'examineur)
	C1 Compétence niveau 1 Connaître, comprendre, se documenter		C2 Compétence niveau 2 : Utiliser, exploiter, réaliser, c'est-à-dire être capable de :			C3 Compétence niveau 3 : Adapter, concevoir, maîtriser, c'est-à-dire être capable de :			
		<i>Renvoi à l'expérience prof.</i>		<i>Fréquence</i>	<i>Renvoi à l'expérience prof.</i>		<i>Fréquence</i>	<i>Renvoi à l'expérience prof.</i>	

1. Cadre général de la mission

1.1. Définir les différentes formes de mission	Connaître et comprendre : - le marché et les acteurs de l'audit légal et contractuel ; - les organisations professionnelles ; - les objectifs des missions ; - le déroulement des missions ; - la responsabilité de l'auditeur ; - la prise en compte d'une mission d'intérêt général.								
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification du candidat (prénom, nom) :

	Connaître et comprendre : - le cadre conceptuel des interventions (missions normalisées) ; - les limites inhérentes à l'audit et les conséquences du défaut de mise en œuvre d'un audit conformément aux normes applicables								
1.2. Distinguer contrôle légal des comptes, révision contractuelle, analyse et diagnostic	Savoir distinguer : - le contrôle légal des comptes de la révision contractuelle ; - l'analyse du diagnostic		Avoir participé à des missions de : - contrôle légal des comptes (commissariat aux comptes, aux apports, à la fusion) ; - révision contractuelle ; - analyse et diagnostic. Ces missions s'apprécient dans un contexte de comptes annuels ou de comptes consolidés. L'analyse et le diagnostic s'entendent notamment dans le cadre de missions sur les comptes prévisionnels, sur la prévention des difficultés, ou l'assistance au comité			Avoir organisé, piloté et supervisé ces missions			

Identification du candidat (prénom, nom) :

			social et économique (à titre d'exemple).						
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--

2. Contrôle interne

2.1 Définitions et principes du contrôle interne – domaines d'application du contrôle interne Objectifs du contrôle interne Cadres conceptuels du contrôle interne Place de l'appréciation du contrôle interne dans la mission d'audit	Connaître et comprendre : - les objectifs du contrôle interne ; - les concepts et principes du contrôle interne ; - les techniques d'appréciation du contrôle interne - la place de l'appréciation du contrôle interne dans la mission d'audit.	Avoir participé à des missions d'évaluation du contrôle interne dans le cadre d'une mission contractuelle, d'une mission d'audit légal ou dans le cadre d'un dossier d'expertise comptable Avoir utilisé des techniques d'appréciation du contrôle interne Avoir participé à des missions d'évaluation du contrôle interne de services fonctionnels au sein d'une organisation Avoir eu à respecter des consignes contenues dans un manuel de contrôle interne. Dans ce cadre vous avez : - utilisé, compilé les normes, référentiels,			Avoir organisé, piloté et supervisé ces missions			
--	---	--	--	--	---	--	--	--

Identification du candidat (prénom, nom) :

			procédures existants au sein des organisations dans lesquelles vous êtes intervenu - décrit une organisation sous la forme d'un référentiel structuré - défini les bonnes pratiques pour chaque domaine, fonction, métier... - rédigé les rapports d'audit du contrôle interne.						
3. La mission d'audit									
3.1 Connaître et savoir appliquer les textes relatifs à la mission d'audit de comptes annuels ou consolidés	Connaître et comprendre: - les normes d'exercice professionnel - les normes internationales d'audit Connaître et comprendre la démarche d'audit, de l'acceptation de la mission jusqu'aux conclusions : - acceptation et poursuite de la mission - prise de connaissance de l'entité et évaluation du risque d'anomalies		Avoir participé à des missions de : - audit légal des comptes annuels - audit légal des comptes consolidés. - audit des systèmes d'information Avoir utilisé un manuel de procédures permettant de dérouler la démarche d'audit et dans ce cadre, avoir participé à : - l'acceptation de la mission - l'établissement de la lettre de mission - l'identification et l'évaluation préalable des risques - la mise en œuvre des			Avoir organisé, piloté et supervisé des missions d'audit légal des comptes annuels et consolidés Avoir organisé, piloté et supervisé des missions d'audit des systèmes d'information. Avoir rédigé ou contribué à la rédaction d'un manuel de procédure permettant de dérouler la démarche d'audit conformément au code de commerce			

Identification du candidat (prénom, nom) :

	- significatives réponses à l'évaluation du risque d'anomalies significatives - rapports et communications - documentation des travaux et supervision		- procédures d'audit - la synthèse de la mission - la formulation de l'opinion						
4. Autres missions									
4.1 Les professionnels comptables exercent, outre l'audit, de nombreuses missions couvertes par les référentiels normatif et déontologique	Savoir distinguer : - missions d'assurance sur les comptes complets historiques (audit contractuel, examen limité, présentation) - autres missions d'assurance - missions sans assurance (procédures convenues, compilation, missions prévues par la loi ou le règlement, autres prestations fournies par l'entité).		Avoir participé à ces différentes missions			Avoir organisé, piloté et supervisé ces différentes missions			
4.2 Autres prestations	Connaître et comprendre		Avoir participé à ces			Avoir organisé, piloté et			

Identification du candidat (prénom, nom) :

fournis par l'entité	l'éventail de ces différentes missions		différentes missions			supervisé ces différentes missions			
5. Audit et examen limité de certaines entités									
5.1 Montrer l'adaptation de ces deux missions quand elles sont exercées au sein d'entités spécifiques	Connaître et comprendre les spécificités comptables et d'audit, par exemple dans les entités suivantes : - banque ; - compagnie d'assurance ; - association (social, santé, sport, culture) ; - entreprise d'intérêt public ; - établissement public administratif ; - établissement public industriel ou commercial. Connaître et comprendre la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers		Avoir participé à des missions d'assurance sur les comptes annuels ou d'autres missions d'assurance, des missions sans assurance, d'audit contractuel, d'audit légal, d'analyse du contrôle interne au sein d'entités diverses			Avoir organisé, piloté et supervisé des missions d'assurance sur les comptes annuels ou d'autres missions d'assurance, des missions sans assurance, d'audit contractuel, d'audit légal, d'analyse du contrôle interne au sein, d'entités diverses			
6. International									
6.1 Apprécier le rôle des organismes internationaux et la portée des textes internationaux sur les	Connaître et comprendre le rôle des instances nationales, européennes et internationales dans le processus de		Avoir participé à des missions d'audit ou d'expertise comptable dans un environnement international :			Avoir organisé, piloté et supervisé la direction de missions d'audit ou d'expertise comptable dans un environnement			

Identification du candidat (prénom, nom) :

professions françaises	réglementation comptable, de l'audit et de la profession comptable (expert-comptable et commissaire aux comptes)		- intervention pour des filiales françaises de groupes internationaux étrangers - intervention à l'étranger pour des filiales de groupes français - expérience professionnelle à l'étranger			international			
------------------------	--	--	---	--	--	---------------	--	--	--

Commentaires du candidat

Identification du candidat (prénom, nom) :